



## GT ICT n°3

# Mise en œuvre de la nouvelle convention nationale collective de la métallurgie

Paris, le 3 février 2023

## DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Madame, Monsieur, les pilotes du GT ICT,

*« On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre ».*

Le célèbre adage est manifestement méconnu de la DGA.

Depuis plusieurs mois, les TCT et les ICT n'ont eu cesse de dénoncer leur maltraitance salariale, de manifester dans les centres, dans la rue, d'alerter la presse, de placarder des affiches sur les portes de leurs bureaux.

En réponse à cela, le discours du Délégué s'était voulu rassurant lors de ses dernières interventions sur son ferme engagement à traiter la situation à la hauteur des enjeux qu'elle représente pour la DGA. La lettre de mission donnée par le délégué aux pilotes du GT ICT et TCT demandait à ce que – je cite – *« la transposition à la gestion des ICT de cette nouvelle convention collective nationale de la métallurgie permette de rester attractif et compétitif sur le marché de l'emploi très concurrentiel dans ces secteurs d'activité »*

Et quand vient aujourd'hui le moment de passer à la mise en œuvre concrète de cette transposition, quelle n'est pas notre incompréhension et notre totale déconvenue de constater, à la lecture du projet que vous venez de nous soumettre, que la DGA entend proposer à ses TCT et ICT des salaires indécents ? Pour ne prendre qu'un exemple, vous entendez sérieusement conserver, en garantissant un salaire de 2500 € net par mois, un ingénieur diplômé qui aura accumulé 15 à 20 ans d'expérience professionnelle au sein de la DGA avant d'être reconnu en tant qu'architecte confirmé, soit au niveau G13 ? Vous vous fourvoyez, votre proposition est parfaitement inconséquente et irresponsable. Elle est même carrément injurieuse pour les années d'études et d'expérience professionnelle que détiennent les TCT et les ICT dans leur emploi. Ce mauvais signal fort de la part de l'administration aura inévitablement pour conséquence d'accentuer les travers du passé (démissions, difficultés de recrutement, colère, démotivation ,... )





Cette transposition à la nouvelle convention devait être l'opportunité d'enfin améliorer la condition salariale de nos TCT et ICT. Force est de constater que le signal qui nous est donné aujourd'hui est diamétralement opposé. Avec les planchers indécents que vous proposez, la mesure risque fort de s'appliquer à coût zéro, puisque l'immense majorité des TCT/ICT se verront reclassés au-dessus des planchers malgré leurs maigres salaires actuels. En lieu et place d'une politique salariale d'avenir, nous observons un recul flagrant et sans précédent vis-à-vis même de la convention actuelle... Joli coup de nos grands argentiers du MINARM, félicitations à eux ! Pire ! Une fois reclassés au-dessus de ces planchers ridicules, les agents n'auront pas non plus la garantie de voir leurs salaires réactualisés avec l'évolution des dits planchers et dérouleront donc leur carrière dans la plus totale précarité salariale.

Nous ne sommes pas dupes, ce nivellement par le bas a pour principal objectif de faire des économies sur 2 points :

- Lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle convention car tous les agents seront bien au-dessus des planchers donc nul besoin de les revaloriser,
- Lors de chaque augmentation des planchers de la métallurgie car aucun agent n'aura besoin d'une revalorisation à hauteur du plancher vu que celui-ci sera bien en dessous de leur rémunération.

Nous avons interrogé l'administration sur l'évolution des planchers de l'ancienne convention en demandant si l'objectif était à terme d'avoir tous les agents au plancher de leur position. La réponse que vous apportez est d'un cynisme douteux : baisser ces planchers ! Vous entendrez bien que nous OS, accompagnées de l'ensemble des TCT et ICT, ne pouvons tolérer cette proposition dégradante.

Pensez-vous sincèrement qu'un agent, expérimenté, fort de nombreuses compétences l'amenant à occuper un poste de directeur de centre, acceptera de percevoir une rémunération minimale de 49 k€ correspondant à la classification H16 ?!? Rémunération bien inférieure à celle d'un militaire occupant le même poste ?

De même un jeune ingénieur ou technicien diplômé arrivant en poste coté F11 regardera à deux fois avant de venir à la DGA compte tenu de :

- Son faible niveau de rémunération à l'embauche car nous ne sommes pas dupes, les salaires minimaux seront bien les salaires d'embauche dans une administration habituée à payer à minima ses agents,
- Ses perspectives d'évolution extrêmement limitées, pour ne pas dire inexistantes pour la très grande majorité des TCT et ICT
- Ses rémunérations annexes inexistantes également dans notre administration en comparaison de ce qui se pratique chez les industriels de la défense (intéressement, 13<sup>ème</sup> mois, CE, etc)

Par votre proposition, c'est toute la logique d'évolution de carrière, faisant tout le sens de la nouvelle convention, basée sur les compétences requises par le poste, qui est anéantie et qui ne donne aux agents aucune perspective d'avancement ni même de prise de responsabilité.





Quant au calendrier, il démontre une fois encore votre manque de considération envers le dialogue social : seules 2 réunions sont placées avant fin avril, dont celle-ci, date à laquelle vous devez rendre vos conclusions au Délégué alors même que nous attendions depuis juin 2022 vos propositions afin d'entamer un dialogue sociale apaisé et constructif...

Les 200 démissions de 2022 n'ont manifestement pas servi de leçon aux décideurs du MINARM. La reprise en flèche de ces mêmes démissions début 2023, non plus ? Avons-nous affaire à des aveugles, à des impénitents, ou encore à des saboteurs ? Votre projet de transposition est un repoussoir, un véritable épouvantail : on voudrait faire fuir les ICT et les TCT de la DGA et casser leur statut, que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

Sachez que nous ne manquerons pas au cours des prochaines semaines de faire entendre la voix des TCT et ICT et d'interpeler l'ensemble des acteurs du Minarm en particulier le Ministre des Armées. Ce sujet est en effet symptomatique de la volonté de la DGA de se passer d'une expertise technique étatique, alors même que le Président de la République demande aux armées de préparer une guerre de haute intensité. C'est faire peu cas de toutes les compétences des hommes et femmes de la DGA et du SIAé saluées régulièrement par le délégué lors de ces interventions.

Dès lors, tout comme le sujet brûlant de la réforme des retraites qui vient également toucher les TCT et ICT, la défiance envers une administration méprisante s'accroît et ne peut conduire à un dialogue apaisé.

En tant que conclusion évidente à notre intervention, nous affirmons haut et fort que seules des annonces fermes et immédiates, qui prendraient à 100 % le contre-pied du projet que vous tentez de nous soumettre ce jour auraient, peut-être encore, une chance d'inverser la tendance et enfin faire concorder les paroles et les actes.

L'ultimatum est désormais posé. Vous avez le destin des ICT en main : pas seulement leur statut ou leur rémunération s'entend, la simple survivance du corps en nombre. À bon entendeur, salut !

Les représentants UNSA Défense au GT ICT.

